



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

déficits publics

Question au Gouvernement n° 3554

Texte de la question

BUDGET POUR 2012

M. le président. La parole est à M. Jean-Claude Mathis, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire
M. Jean-Claude Mathis. Madame la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, nous entamons aujourd'hui l'examen du budget pour 2012, budget que nous pouvons qualifier de responsable. Il est responsable car il tient compte de notre environnement mondial et de la crise des dettes souveraines, qui rend absolument indispensable de résorber les déficits publics pour stabiliser notre dette. C'est une question de responsabilité envers les générations futures.

Pour ce faire, il existe deux solutions : l'augmentation des impôts ou la diminution du poids des dépenses publiques.

M. Roland Muzeau. On peut aussi faire rentrer les recettes !

M. Jean-Claude Mathis. Notre pays vit déjà avec un taux élevé de prélèvements obligatoires, qui freine notre compétitivité et notre croissance par rapport à nos concurrents. La seule voie efficace est donc de réduire intelligemment la dépense publique.

Ainsi les économies dégagées par la réforme de certaines politiques publiques menée par notre majorité permettent de soutenir cet effort digne d'un bon père de famille.

Il est parfois difficile de prendre des décisions et des mesures courageuses, mais on ne demande pas à un homme politique, ni à une femme politique, d'ailleurs,...

M. Henri Emmanuelli. Pourquoi " d'ailleurs " ?

M. Jean-Claude Mathis. ...d'être populaire, mais bien de prendre des mesures dans l'intérêt général du pays. Madame la ministre, pouvez-vous nous rappeler les moyens mis en oeuvre pour maintenir notre trajectoire de réduction du déficit ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement.

Mme Valérie Pécresse, *ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement*. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, monsieur le député, le budget 2012 constitue une étape cruciale sur le chemin du désendettement et de la réduction des déficits.

En 2010, nous étions à plus de 7 % de déficit ; en 2011, nous serons à 5,5 % ; en 2012, à 4,5 % ; en 2013, à 3 %. Voilà notre trajectoire, voilà notre cap, voilà notre engagement ! Nous n'en dévierons pas, quelles que soient les évolutions de la situation économique. Nous l'avons prouvé.

Nous l'avons prouvé le 24 août dernier lorsque, au coeur de l'été, le Premier ministre a annoncé un plan d'effort supplémentaire de 12 milliards d'euros parce que la croissance venait à faiblir. Nous prendrons nos responsabilités lorsque cela sera nécessaire, et à chaque fois que cela sera le cas parce que la réduction des déficits est pour nous un engagement inébranlable.

En multipliant les dépenses, en rouvrant les vannes de l'emploi public, en rétablissant la retraite à soixante ans, le projet socialiste nous propose de faire demi-tour. Je vous le dis, mesdames et messieurs les députés, cela se traduirait par une véritable sortie de route pour la France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mathis](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3554

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 octobre 2011